

Tableau I : Comparaison des résultats de janvier 2016 et d'avril 2016

	Surchauffe		Accélération des prix		Surévaluation		Construction excessive		Évaluation globale	
	Janv. 2016	Apr. 2016	Janv. 2016	Apr. 2016	Janv. 2016	Apr. 2016	Janv. 2016	Apr. 2016	Janv. 2016	Apr. 2016
Canada	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert
Victoria	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Vancouver	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Rouge	Vert	Vert	Vert	Jaune
Edmonton	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Jaune	Jaune
Calgary	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Rouge	Rouge
Saskatoon	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Regina	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Winnipeg	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
Hamilton	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert
Toronto	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Rouge	Rouge	Vert	Vert	Rouge	Rouge
Ottawa	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
Montréal	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert	Jaune	Jaune
Québec	Vert	Vert	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Vert	Vert	Jaune	Jaune
Moncton	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert
Halifax	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
St. John's	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Jaune	Vert	Vert

Signes de conditions problématiques ■ Élevés ■ Modérés ■ Faibles

Note 1 – Le code de couleur indique dans quelle mesure les signes de conditions problématiques sont présents. L'EMH est un cadre analytique exhaustif qui vise à détecter non seulement la présence d'indicateurs associés à des conditions potentiellement problématiques, mais tient compte également de l'intensité de ces indicateurs (autrement dit de leur écart par rapport à la moyenne historique) et de leur persistance. En règle générale, les indicateurs dont l'intensité et la persistance sont faibles montrent que les conditions sont peu susceptibles de devenir problématiques. À mesure que le nombre d'indicateurs persistants se multiplie, les signes que les conditions pourraient devenir problématiques augmentent.

Note 2 – Les résultats des RMR ne sont pas ventilés selon le type de logement ou le quartier. Ils correspondent à l'évaluation qui est faite pour l'ensemble de la RMR cependant, les rapports régionaux fournissent une analyse plus détaillée sur ces marchés.

Note 3 – La cote rouge est attribuée à un facteur seulement si de multiples indicateurs signalent que des conditions potentiellement problématiques sont fortement présentes et que leur intensité et leur persistance sont élevées. Les seuls facteurs pouvant recevoir cette cote sont la surévaluation et la construction excessive, car ils sont analysés au moyen de plus d'un indicateur.

Note 4 – Pour faire en sorte que le cadre analytique demeure aussi actuel que possible, nous entreprenons régulièrement un processus de sélection de modèles, c'est-à-dire que nous évaluons si les modèles des prix des logements que nous utilisons pour mesurer la surévaluation demeurent significatifs sur le plan statistique à l'échelle du Canada et des RMR. Les résultats de ce processus peuvent nous amener à changer le nombre d'indicateurs de conditions problématiques d'une évaluation à l'autre.